Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Jérôme PARISOT

Associé

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

29 Les Servillières
84510 CAUMONT

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mai 2016

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 150.000€
298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associes.fr
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Jérôme PARISOT

Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

29 Les Servillières
84510 CAUMONT

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mai 2016

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 150.000€
298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associes.fr
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Association DON BOULE DE NEIGE
« DBN »
29 Les Servillères
84510 CAUMONT

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2015** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **DON BOULE DE NEIGE,** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- La justification de nos appréciations ;

- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté

des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montfavet, le 2 Mai 2016

Pour la SARL VERAN & ASSOCIES
Jean-Michel BECHET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

Annexés au présent rapport :
Comptes Annuels de l'exercice

DON BOULE DE NEIGE
29 les Servillières
84510 CAUMONT

Comptes annuels
31/12/2015

DBN COMPTES ANNUELS AU 31/12/2015

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements	Net 15	Net 14
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Ecart d'acquisition				
Concessions, brevets,droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes/immobil.incorpor.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisation en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations à la M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**0**	**0**	**0**	**0**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de production biens				
Stocks d'en-cours production services				
Stocks produits intermédiaires, finis				
Stocks de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commande				
CREANCES				
Créances clients et compte rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit, appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités			123 919	137 388
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**0**	**-**	**123 919**	**137 388**
Charges à répartir s/plsrs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**0**	**-**	**123 919**	**137 388**

DBN COMPTES ANNUELS AU 31/12/2015

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net 15	Net 14
Fonds Associatifs		
Fonds de dotation	99	99
Ecarts de réévaluation dont écart équivalence		
Réserve légale		
Réserve statutaires, contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	130 419	122 978
RESULTAT de l'EXERCICE	**-15 851**	**7 441**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**114 667**	**130 518**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**-**	**-**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts auprès établissements de crédit		
Concours Bancaires		
Avances Membres du Bureau		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Missions Sociales Affectées	8 052	5 670
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**9 252**	**6 870**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**123 919**	**137 388**

DBN COMPTES ANNUELS AU 31/12/2015

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	31/12/2015	31/12/2014
Cotisations et Dons	147 007	148 146
Subventions	-	-
Autres produits	28 375	23 670
PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	**175 382**	**171 816**
Autres achats et charges externes	4 732	3 816
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Missions Sociales Affectées et utilisées	187 050	161 280
Missions Sociales Affectées et non utilisées		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations provisions pour risques et charges		
Autres charges		
Total des Emplois	**191 782**	**165 096**
Produits nets cession valeurs immobilières placement	548	722
PRODUITS FINANCIERS	**548**	**722**
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes cession valeurs mobil. placement		
CHARGES FINANCIERES	-	-
Abandons de frais engagés par les adhérents	3 114	11 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 114**	**11 868**
Frais engagés par les adhérents dans le cadre de DBN	3 114	11 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 114**	**11 868**
TOTAL DES PRODUITS	**179 044**	**184 405**
TOTAL DES CHARGES	**194 896**	**176 964**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-15 851**	**7 441**

Jean-Michel BECHET
Pierre PHILIPPE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Jérôme PARISOT

Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

DON BOULE DE NEIGE

Association régie par l'art 6 du Décret de la Loi du 16/08/1901

29 Les Servillières
84510 CAUMONT

Exercice clos le 31 Décembre 2014

Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2015

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 150.000€
298 rue du Bon Vent - 84140 Montfavet - Tél. : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - e-mail : contact@veran-associes.fr
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant, dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Montfavet, le 2 Mai 2016

Pour la SARL VERAN & ASSOCIES
Jean-Michel BECHET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes